



# Les seniors au service de l'éducation

**Le développement d'un service civique senior en direction des enfants et des jeunes permettrait de recréer du lien social.**

Les politiques de soutien aux plus âgés se résument le plus souvent à des transferts de revenus sans prendre conscience des attentes des seniors en termes de participation sociale. De même, les politiques destinées aux jeunes se limitent trop largement à des apports financiers multiples et ne savent pas répondre aux besoins d'accompagnement de celles et ceux en situation d'échec scolaire, professionnel ou culturel. Les politiques éducatives ne peuvent être effectuées entièrement par l'école sur du temps scolaire. Hors temps scolaire, l'offre d'accompagnement éducative passe donc par le tissu associatif ou par le réseau de la réserve citoyenne ou maintenant de la réserve civique portée par le Haut-Commissariat à l'engagement. Il existe un vivier important de personnes âgées, y compris chez les retraités populaires, qui souhaiteraient s'engager dans un volontariat service civique senior au bénéfice de l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes. Rappelons que l'implication des seniors dans le tissu associatif, le soutien informel au sein de la famille ou du voisinage, ou encore comme proche aidant d'une personne fragilisée par la maladie ou le handicap, sont des réalités sociales majeures et guère valorisées, qui contribuent pourtant à faire tenir la société. Cet accompagnement, en lien avec l'éducation nationale, centré sur l'aide aux devoirs, la pratique de la lecture et de l'écriture, la découverte du monde et de la diversité des métiers, pourrait s'appuyer sur des acteurs déjà impliqués et pratiquant de manière active, joyeuse et utile, l'intergénération. Il s'agirait aussi de valoriser les capacités des jeunes concernés. Pensons à de multiples initiatives, souvent portées par le tissu associatif, comme «Lire et faire lire» qui compte plus de 18 000 bénévoles seniors sur l'ensemble du territoire et qui depuis 20 ans

aide les enfants à pratiquer la lecture et l'échange. Pensons à des initiatives intergénérationnelles comme ces deux jeunes gens à l'origine des «Talents d'Alphonse» qui proposent à des seniors de venir partager avec des enfants ou des jeunes un centre d'intérêt commun, pensons au «Labo des histoires» qui en quelques années a proposé à plus de 50 000 jeunes de pratiquer l'écriture de création sous toutes ses formes avec de jeunes et moins jeunes auteurs. Le développement d'un dispositif de service civique senior qui viendrait soutenir ces trois associations et bien d'autres, permettrait à de très nombreux retraités de s'investir, de se sentir plus utiles, de recréer du lien social et de pratiquer la réciprocité intergénérationnelle où chaque âge apporte et échange avec l'autre. Rappelons que pour nombre de seniors, le travail est porteur d'une réelle dignité, d'utilité sociale et de valeur. Il permettrait en retour que des jeunes en difficulté puissent bénéficier d'un appui dans leur scolarité, dans l'acquisition de méthodes de travail, dans leur choix d'orientation professionnelle, dans la compréhension de l'autre... Le financement de ce service civique senior pourrait être fondé sur la réorientation des aides des collectivités sur le modèle de l'activation du RSA ou du «territoire zéro chômeur» et d'une aide de l'Etat à l'image de l'allocation d'engagement proposée aux jeunes en service civique. Des mutuelles ou des entreprises sensibles à ces enjeux de cohésion culturelle et désireuses d'investir dans des solutions à fort impact social pourraient aussi soutenir la démarche. Nous ne construirons pas l'avenir sans s'appuyer sur notre histoire et nos racines. La transmission entre les générations est un levier majeur pour perpétuer notre destin commun et «empêcher que le monde se défasse», pour reprendre les termes de Camus. ◆

Par  
**SERGE GUÉRIN**  
sociologue



et **ÉRICK LAJARGE**  
enseignant à Dauphine